

Réunissant 99% des communes Manchoises le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est un des principaux acteurs publics de l'Énergie dans le département de la Manche.

SES COMPÉTENCES

- ▶ Contrôle de la qualité du service public d'électricité,
- ▶ Travaux sur les réseaux d'énergie (électricité et gaz),
- ▶ Maintenance et travaux neufs d'éclairage public,
- ▶ Conseil en Énergie Partagé,
- ▶ Système d'Information Géographique,
- ▶ Implantation et gestion des bornes de recharge pour véhicules électriques « e-charge50 »,
- ▶ Production et distribution publique de chaleur,
- ▶ Groupement d'achat d'énergie...

www.sdem50.fr


sdem₅₀

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES DE LA MANCHE

CS 32708 ● 11 rue Dame Denise 50008 SAINT-LÔ Cedex ● Tél. 02 33 77 18 95 ●

Fax. 02 33 77 81 85 ● Email. sdem@sdem50.fr ● www.sdem50.fr

La Manche fait le plein d'Énergie avec **e-charge₅₀**



Ne pas jeter sur la voie publique

79 COMMUNES ÉQUIPÉES



D'ici l'été 2018, 131 bornes seront disponibles pour recharger votre véhicule électrique dans la Manche.



Pour vous abonner dès maintenant et obtenir votre badge e-charge50 : connectez vous sur www.e-charge50.fr

+ d'infos : 02 33 77 18 95 ou e-charge50@sdem50.fr

COMBIEN COÛTE UNE RECHARGE ?

Formules	Abonnés	Non-abonnés
Abonnement annuel avec 1 badge e-charge50	12€/an	
Abonnement annuel par badge supplémentaire	+ 10€/an	

Bornes de recharge NORMALES (22kW max)		
Paliers de puissance moyenne délivrée	Prix à la minute *	
	Abonnés	Non-abonnés
0.5 kW < 4 kW **	1 ct €	2 cts €
≥ 4 kW ≤ 12 kW	2 cts €	4 cts €
> 12 kW ≤ 22 kW	4 cts €	6 cts €

Bornes de recharge RAPIDES (50kW max)	
Paliers de puissance moyenne délivrée	Prix à la minute *
0.5 kW ≤ 50 kW **	20 cts €

Bornes de recharge aires de covoiturage et parking des gares (9kW max)		
Durée de recharge	Prix à la minute *	
	Abonnés	Non-abonnés
≤ 75 mn de recharge	2 cts €	4 cts €
> 75 mn de recharge	Prix unique	
	3€	

* toute tranche horaire (1mn) entamée est due

** Les sessions de charge < à 0.5 kW ne sont pas soumises à tarification

Temps de recharge : durée pendant laquelle le véhicule est connecté à la borne.

La localisation des bornes est disponible sur le portail www.e-charge50.fr ou l'application mobile E-charge50 V2 (android/apple).



COMMENT RECHARGER SON VÉHICULE ÉLECTRIQUE ?

1 SE BRANCHER À LA BORNE

Je choisis la prise adaptée à mon véhicule grâce aux empreintes sur les côtés de la borne.

SI JE SUIS ABONNÉ : je passe mon badge physique ou dématérialisé au niveau du lecteur.

SI JE NE SUIS PAS ABONNÉ : je scanne le QR code présent sur le côté de la borne avec mon smartphone (via l'application mobile) ou j'appelle le Serveur Vocal Interactif au 0 806 802 002 (et je renseigne le numéro à 6 chiffres figurant en dessous du QR code).

La borne se met à clignoter **bleu**. La trappe d'accès aux prises va se déverrouiller pour permettre le branchement. Je branche le câble de mon véhicule électrique. Je referme la trappe. La recharge de mon véhicule commence immédiatement. La borne passe au **bleu** «respirant» (rythme de pulsations).

2 SE DÉBRANCHER DE LA BORNE

À tout moment, je peux interrompre la charge de mon véhicule électrique.

SI JE SUIS ABONNÉ : je repasse mon badge physique ou dématérialisé au niveau du lecteur.

SI JE NE SUIS PAS ABONNÉ : je clique sur le lien internet reçu par sms lorsque j'ai scanné le QR code présent sur le côté de la borne avec mon smartphone ou je rappelle le Serveur Vocal Interactif au 0 806 802 002.

La trappe d'accès se déverrouille. La borne repasse au **vert**. Je peux maintenant débrancher mon véhicule.



Retrouvez la vidéo de démonstration sur www.e-charge50.fr